



Service civique

La campagne de recrutement pour les candidats du service civique universel 2019-2020 est lancée.

A nouveau fortement mobilisé dans le déploiement du service civique universel, le département de la Mayenne s'engage à accueillir 120 volontaires pour l'année scolaire 2019-2020.

Les offres de missions des établissements et des écoles sont publiées sur le site <http://www.service-civique.gouv.fr>. Les jeunes intéressés y déposent leur candidature. Ils doivent être âgés de 18 à 25 ans, 30 ans pour les porteurs de handicap.

Inscription jusqu'au 13 décembre 2019.

L'accueil des volontaires en service civique s'inscrit pleinement dans la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République en offrant à des jeunes une expérience riche à de nombreux points de vue (aide à la construction ou à la reconstruction du projet d'études ou professionnel, développement de savoir-faire et de savoir-être, découverte des métiers de l'enseignement, etc.) qui, en consolidant la confiance qu'ils ont en eux-mêmes et en la société, favorise l'insertion sociale et professionnelle. Un tuteur désigné accompagne le volontaire tout au long de sa mission et dans l'élaboration de son projet d'avenir.

Dans les écoles, établissements scolaires et centres d'information et d'orientation, le dispositif offre l'opportunité d'expérimenter ou de développer de nouveaux projets en complémentarité de l'action éducative en cours.

Leurs champs d'action et d'intervention portent sur les thématiques suivantes :

-Pour le premier degré :

- contribution aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

- Pour le second degré :

- accompagnement des projets d'éducation à la citoyenneté ;
- contribution à "devoirs faits" pour accompagner de petits groupes d'élèves ;
- soutien aux actions et projets dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle et du sport ;
- soutien aux actions et projets d'éducation au développement durable ;
- animation de la réserve citoyenne de l'éducation nationale ;
- contribution à l'organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles ;
- contribution à la prévention des addictions ;
- lutte contre le décrochage scolaire ;
- aide à l'information et à l'orientation des élèves.

Pour les jeunes qui souhaitent s'engager, les informations sur le dispositif ainsi que les offres de missions sont disponibles sur le site de l'Agence du Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Pour les écoles et établissements scolaires intéressés par l'accueil de volontaires, les informations sont disponibles sur l'intranet académique.

M.A.J. le 18/09/2019

Dans cette rubrique

- [Actualités](#)
- [La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale](#)
- [Adresses](#)
- [Calendrier des vacances](#)
- [Présentation du département](#)

- [Règlement Départemental des Ecoles](#)
- [Référentiel Marianne](#)
- [Service civique](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne
Cité administrative, rue Mac Donald
BP 23851 - 53030 Laval CEDEX 9
Tél. 02 43 59 92 00